



Conseil de sécurité

Distr. générale
23 novembre 2016
Français
Original : anglais

Lettres identiques datées du 20 novembre 2016, adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent de la République arabe syrienne auprès de l'Organisation des Nations Unies

Des groupes terroristes armés présents dans les quartiers est d'Alep ont perpétré un odieux massacre, prenant cette fois-ci délibérément pour cible les enfants des écoles de Fourqan el-Mouhadathé et Sariyet Hassoun dans le quartier de Fourqan, dans l'ouest de la ville : 10 élèves âgés de 7 à 12 ans ont été tués et 59 personnes blessées, y compris une institutrice, qui a dû être amputée de la jambe. Des sources des deux écoles ont affirmé que les élèves s'étaient rassemblés à chaque fois dans la cour pour envoyer des lettres de soutien à leurs camarades de la partie est.

Les organisations terroristes déployées dans le quartier de Boustan el-Qasr, dans l'est d'Alep, ont tiré des roquettes déversant leur haine sur les deux écoles et cherchant à tuer un maximum d'élèves et d'instituteurs. Les terroristes du Front el-Nosra, du mouvement Nouredine Zanki et d'autres organisations qualifiées « d'organisations armées modérées » par Washington, Paris, Londres, Doha et Riyad, qui leur donnent des fonds et des armes et rémunèrent leurs mercenaires, ont non seulement pilonné les deux écoles en question mais aussi ouvert le feu sur la faculté de droit et les quartiers de Mogambo et Meïdan, faisant deux morts et 32 blessés. En outre, des projectiles lancés par des groupes terroristes armés ont fait deux morts et sept blessés dans les quartiers d'Azamiyé et Seif el-Daoula dans la partie ouest d'Alep.

Ces attaques terroristes sont survenues au cours des trêves successives déclarées à Alep par le Gouvernement syrien et ses alliés pour sauver la vie de civils. Elles ont été commises par des groupes terroristes armés qui reçoivent des instructions de capitales étrangères et d'autres parties que le Gouvernement syrien a identifiées depuis bien longtemps et qu'il tient pour responsables des massacres perpétrés sur le territoire syrien. En réalité, ces parties envoient des milliers de mercenaires pour tuer la population syrienne et détruire les infrastructures mises en place grâce aux sacrifices consentis par les Syriens. La persistance des crimes terroristes montre que l'appui au terrorisme fait désormais partie intégrante des politiques de ces États, qui se servent des organes internationaux, y compris du Conseil de sécurité, comme tribunes pour justifier les agissements des terroristes et faire opposition à ceux qui les condamnent et tentent de mettre fin à leurs crimes.



La Syrie aspire à faire cesser le terrorisme et le financement des mercenaires qui s'attaquent aux écoles et aux hôpitaux de Syrie, dont bon nombre sont transformés en bases pour permettre aux terroristes armés de commettre d'autres crimes. La Syrie exige l'application des résolutions du Conseil de sécurité relatives à la lutte contre le terrorisme, en particulier la résolution 2253 (2015), qui a été adoptée au titre du chapitre VII de la Charte des Nations Unies qui est traitée par le mépris par ceux qui parrainent le terrorisme depuis Ankara, Doha et ailleurs. Le peuple syrien et les autres peuples qui combattent le terrorisme ne se laisseront pas leurrer par les campagnes insidieuses menées par les responsables occidentaux, leurs supplétifs implantés dans la région et les médias alliés aux terroristes, qui s'efforcent de déformer la réalité sur ce qui se passe pour affaiblir la détermination du peuple et des dirigeants syriens qui combattent le terrorisme et les empêcher de gagner et de parvenir à un règlement politique de la crise, fondé sur un dialogue intersyrien et sous direction syrienne, loin de toute ingérence étrangère.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent
(*Signé*) Bashar **Ja'afari**
